

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Crachier

5.2.e. Déchets

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 14 octobre 2019.

Le Maire,
Nadine ROY



P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Crachier

5.2.e. Déchets

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 14 octobre 2019.

Le Maire,
Nadine ROY



ORDURES MENAGERES

Adhérente au Syndicat mixte Nord Dauphiné (SMND)

Siège : 1180. Chemin de Rajat, BP 25 38540 Heyrieux

1. ETAT ACTUEL

1.1. Fréquence des collectes:

Ramassage hebdomadaire :

- 1 fois par semaine pour les ordures ménagères

Tonnage annuel : 107 tonnes en 2017, soit environ 215.5 kg / habitant / an (année de référence 2017).

1.2. Lieu de décharge ou de traitement: lieu de traitement par incinération

**SITOM Nord Isère,
avenue des Frères Lumières
38300 Bourgoin Jallieu Cedex**

1.3. Nature de la décharge et superficie :

- Sauvage
- Autorisée Arrêté préfectoral n°
en date du
Date du rapport géologique :

1.4. Mode de traitement et date de mise en service des installations

- Décharge contrôlée
- Broyage
- Incinération (*arrêté préfectoral du xxxx N°xxxxx*)
- Déchetterie à

1.5. Organisation du service

Cadre du service	Collecte	Transport	Traitement
Communal			
Syndical	SMND	SMND	SITOM Nord Isère
Privé			

Nom de la société :

1.6. Conclusion sur les services existants

Le tri s'effectue grâce à la présence de 2 points de collecte de 4m³ pour le verre et les emballages et le papier en point d'apport volontaire.

Il a été collecté pour la commune de CRACHIER :

2017

- verres : **62.1 kg/hab/an**

- papiers et emballage en mélange : **47.7 kg/hab/an**

2016

- verres : **55.9kg/hab/an**

- papiers et emballage en mélange : **51.8 kg/hab/an**

Les habitants ont accès aux 19 déchetteries du Syndicat Mixte Nord Dauphiné.

2. ETAT FUTUR

2.1. Conclusions Néant

2.2. Services à créer

Pas de solution à l'étude actuellement:

Solutions à l'étude actuellement